ESPINASSES 27 mai 09.

Scot de l'aire gapençaise : le temps de la synthèse

Les conseillers communautaires se sont retrouvés dernièrement au bureau de la communauté de communes avec les responsables du Scot (schéma de cohérence territoriale) et ceux de l'agence d'urbanisme, chargée de l'élaboration de ce document. Le but était de restituer aux conseillers tous les temps d'échange partagés avec les membres des équipes municipales des neuf communes, leur perception de leur territoire communal mais aussi leur vision élargie au niveau du Pays de Serre-Ponçon et du Pays gapençais.

La présentation des éléments recueillis dans les neuf communes a été l'occasion pour tous les autres conseillers de découvrir les richesses et projets des autres communes.

Les techniciens qui ont rencontré une trentaine de personnes, dont les neuf maires, des conseillers municipaux et des employés communaux, ont relevé des projets de PLU (plan local d'urbanisme), des créations de nouvelles mairies, de construction ou d'agrandissement de groupes scolaires, de créations de stations d'épuration, de futures urbanisations et des créations de zones commerciales, artisanales, ainsi qu'une future maison de retraite et des fermes photovoltaïques...

Pour éviter la coquille vide

Tous ces projets qui révèlent le dynamisme des communes et leur volonté de voir le secteur de Serre-Ponçon prendre toute sa place dans le Pays gapençais, vont devoir s'intégrer dans le Scot en cours d'élaboration. Pour définir un schéma qui apporte aux élus de bonnes bases de développement tout en permettant aux communes d'exister, l'agence d'urbanisme de Grenoble prévoit de mettre en place des ateliers où pourront être débattues les attentes des conseils municipaux.

Ces quatre ateliers auront lieu lors du 2e semestre 2009 et du 1er semestre 2010. Destinés à ce que ce Scot ne soit pas une coquille vide, ils reprendront les grandes problématiques : environnement et cadre de vie, accueil résidentiel, mobilité et déplacement, positionnement et développement économique.

E.C.

les conseillers communautaires se sont retrouvés pour une synthèse de la tournée communale au sujet du futur Scot.

ES PAYS DU BUËCH

MONTMAUR

Le Scot imagine le futur

Quelle image donner au Buëch dans 20 ans ? Le SCOT y réfléchit.

Lancé le 20 mars dernier, le schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'aire gapençaise est un document de prospective à 20 ans d'urbanisme et de planification territoriale qui s'applique à l'économie, à l'habitat, au cadre de vie, à l'environnement, etc.

Elaboré sur 4 ans, il s'articule en 4 phases : un diagnostic territorial sur 7 communautés de communes et 74 communes, la rédaction d'un programme d'aménagement et développement durable pendant 3 ans, la rédaction de règlements à l'horizon 2011/2012, avant l'enquête publique en 2012/2013.

Restitution des travaux à Montmaur

Récemment de déroulait à Montmaur la restitution des entretiens du Scot avec chaque commune de la CC2B. On notait, parmi la vingtaine d'élus présents, la présence de plusieurs maires. Citons Christine Nivou (Veynes), Maurice Chautant (la Roche-des-Arnauds.), Jean-Claude Salles (Saint-Auban d'Oze), Monique Barthelemy (Chateauneuf d'Oze) ou Jean-Marie Bermond (Oze).

Plusieurs thèmes ont ainsi fait l'objet des débats menés par Myriam Reynaud Banus, directrice du SCOT. Ils devraient constituer le socle des thèmes de réflexion retenus pour la phase de diagnostic territorial. Difficiles de citer tous ces thèmes au centre des préoccupations des élus pour le futur, mais comment ne pas souligner ceux liés au cadre de vie et l'environnement (localisation du développement bâti, maintien des espaces agricoles, ressources en eau), l'accueil résidentiel, les transports collectifs et la dépendance à l'automobile ou encore une desserte rail cadencée entre Veynes et Gap. Enfin, c'est le très important volet économique qui devait être abordé, avec en particulier la gestion et la promotion du foncier d'activités, l'agriculture entre filières et circuits courts et le devenir de Céüze, sujet jugé primordial pour tout l'avenir du territoire.

Et si personne aujourd'hui n'est capable de prévoir à coup sûr l'avenir, le SCOT s'est engagé depuis quelques mois à en façonner les contours

J.-B.G.

DL Sept 2009

La ville verte de demain

La classe de CM1 de l'école de la gare est venue visiter l'exposition "Graines de quartiers".

Ambiance studieuse à la galerie du théâtre de la Passerelle. La classe de CM1 de l'école de la gare est venue visiter l'exposition "Graines de quartiers". « Nous travaillons sur le développement durable qui est au programme, cette année » indique Maryse Aubert, enseignante.

À l'initiative du Scot, schéma de cohérence territoriale, cette exposition est menée en partenariat avec la ville de Gap et le conseil général des Hautes-Alpes. «Ces collectivités travaillent sur une étude de faisabilité d'un éco-quartier à Gap» souligne Myriam Renaud Banus, directrice du Scot. Des logements où il fait bon vivre, dans des espaces alliant mixité d'habitations, de commerces, d'emplois, dans un cadre respectant l'environnement, accessibles en transports en commun, avec des critères d'énergie voilà comment s'agencent les quartiers "verts".

La population impliquée dans ce projet

« L'objectif de cette exposition est de sensibiliser la population au développement durable. Aujourd'hui, il est possible de changer ses comportements, d'avoir des gestes éco-responsables afin d'adopter un mode de vie plus durable. « Nous agissons ainsi, grâce à cette exposition, sur les comportements des élus mais également sur ceux de la population », informe la directrice du Scot.

C'est en association avec les habitants et avec les collectivités qui porteront ce projet que ces logements "verts", à prix raisonnable, sont élaborés.

Dans l'agglomération grenobloise, le quartier des Béalières, à Meylan, est un exemple d'implication des habitants tout au long de la conception du projet. Les logements ont été pré-attribués, avant la conception du quartier. Les futurs habitants ont formé des groupes autogérés et ont choisi les architectes des bâtiments pré-attribués. Les espaces publics et les cheminements ont été aménagés avant la construction des bâtiments. Ainsi, la coulée verte a été préservée, une école a été ouverte dans le quartier et la priorité au piéton/vélo sans rejeter la voiture a été instaurée.

« Grâce à cette exposition, j'ai appris que je devais éviter de jeter les papiers dans la nature, prendre le bus plus souvent. Je ferai plus attention et je le dirai à mes parents ce soir » dit Lisa, écolière de 8 ans.

Une soirée débat avec la projection d'un film est prévue à Gap au mois d'octobre. Des habitants d'éco-quartiers viendront témoigner et expliquer la construction de celui-ci.

Leslie DUCHEMIN

DL Re 6/01/2010

SAINT-FIRMIN

La cohésion territoriale du Valgaudemar à l'horizon

Suite à l'étude de la perception du territoire de chaque commune du Valgaudemar par les responsables du Scot (Schéma de cohérence territoriale) de l'aire Gapençaise, une synthèse de cette tournée communale a été présentée à la communauté de communes.

Des problèmes qui se recoupent

Il est important de montrer les complémentarités, les spécificités ou les incohérences du territoire dans la perspective d'élaboration du Scot.

Dans les huit communes du canton, certains problèmes se recoupent.

Gestion de l'assainissement et de l'eau potable, protection des captages, réhabilitation de bâtiments communaux et surtout un problème de protection contre les crues de la Séveraisse et du Drac.

De nombreuses contraintes environnementales

Le Valgaudemar est très fortement touché par des contraintes environnementales avec des risques naturels importants qui réduisent les possibilités d'urbanisation dans certains secteurs.

D'autre part, une protection du foncier agricole est nécessaire à la survie de l'agriculture.

Un cadre de vie exceptionnel dans la vallée

Le cadre de vie exceptionnel de la vallée est souligné par une nature sauvage, préservée et un patrimoine bâti dont le cachet est reconnu.

Le souci des municipalité est de maintenir la démographie en développant le parc de logements et l'hébergement touristique. Se pose aussi le problème des équipements et services à la population ainsi que les possibilités de déplacement collectif.

Une économie qui s'appuie sur le tourisme et l'agriculture

En conclusion, l'économie du Valgaudemar s'appuie sur le tourisme et l'agriculture avec une part importante de la saisonnalité dans l'emploi.

Un développement économique a démarré avec la complémentarité tourisme-agriculture et l'expérience encore limitée de la vente directe à la maison de la vallée.

Pour approfondir le travail de connaissance du territoire, quatre chantiers de diagnostic doivent être mis en œuvre avec des élus référents.

Les thèmes du cadre de vie, environnement et énergie, de l'accueil résidentiel, de la mobilité et déplacements et enfin celui du positionnement et développement économique seront abordés. ❑

VALLÉE DE L'AVANCE

7/05/10

Les trois axes du futur schéma de cohérence territoriale

Des groupes de travail vont être mis en place pour travailler sur les trois ans à venir à la préparation du Scot du Gapençais.

Mardi, la directrice du syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du Gapençais (Scot), Mme Reynaud Banus, et le bureau d'études en charge de la mise en œuvre du schéma, ont présenté aux élus des neuf communes de la vallée de l'Avance le bilan des visites communales. Depuis plus d'un an, des visites sont organisées dans les 76 communes du territoire du Scot pour faire un bilan des différents aspects économiques, démographiques, touristiques, commerciaux, agricoles...

La responsable du Scot et le bureau d'études ont évoqué les particularités du territoire de la vallée de l'Avance : gestion des ressources naturelles (eau et protection des captages), investissement conséquent dans le domaine des stations d'épuration, ressources forestières importantes, nombre important d'exploitation agricole (120), richesse du milieu naturel et patrimoine reconnu.

Espaces agricoles, eau potable et qualité paysagère comme axes

A partir de là, se dégagent trois enjeux pour le futur Scot : maintien des espaces agricoles, alimentation en eau potable et préservation de la qualité paysagère.

Dans le domaine de la mobilité et des déplacements, on note la faiblesse du transport ferroviaire (ouverture de la gare de La Bâtie-Neuve et plus de fréquence), une bonne desserte routière par les grands axes (RN 94 et RD 942) et une progression du transport à la demande pour les personnes âgées.

La forte évolution démographique du secteur est aussi un élément important retenu par les communes, surtout Chorges et La Bâtie-Neuve. Le bilan est satisfaisant dans le domaine social et éducatif sur le secteur de l'Avance, ainsi que le logement.

Le secteur accueille de nombreuses entreprises qui créent plus de 1000 emplois. Le développement des zones d'activités actuelles et futures demandent peut-être une meilleure réflexion d'ensemble, a dit le bureau d'études. Du côté touristique, le sanctuaire du Laus et le lac de Serre-Ponçon sont deux atouts de l'Avance. ❑